

# CR CoPil #72

## 9 mars 2023 - 9:30-12:00

**Membres du CoPil présents** : *Isabelle André-Poyaud, Julien Gros, Frédérique Mélanie-Becquet, Sabrina Patorelli, Najla Touati-Poiraud, Marie-Laure Trémélo, Benoît Tudoux*

**Invitée** : *Michelle Dassa*

**Excusée** : *Ada-Marlen Chmilevschi*

1. Montage ANF / ET, petit point avec notre invitée !

Lors des CoPils, la question de l'organisation d'Action nationale de formation (ANF) ou d'école thématique (ET) est régulièrement abordée. Face aux choix et questions qui se posent, les membres du Copil se sentent parfois démunis. C'est pourquoi le CoPil a souhaité inviter Michèle Dassa, responsable IST (Information Scientifique et technique) et Observatoire RIBAC, chargée de Mission Formation & Ecoles Thématiques à l'InSHS.

En préambule, le CoPil remercie Michèle Dassa d'avoir accepté l'invitation et la remercie pour le soutien qu'elle apporte aux différentes actions menées par Mate-Shs.

La discussion a été riche ; voici les principaux points qui ont été abordés.

- **ANF / ET : quelles différences?**

**ANF (action nationale de formation)** : le temps de formation est désormais programmé sur 3 jours maximum (pour l'ensemble des Instituts, pour la MITI). Ce type de formation s'adresse, en théorie, prioritairement aux agents CNRS.

**ET (école thématique)** : le temps de formation est programmé sur 5 jours. Ce type de formation s'adresse aux chercheurs et ITA CNRS, mais également aux membres des autres EPST et universités. L'organisation d'une ET repose sur la constitution d'un comité scientifique qui définit les objectifs scientifiques et pédagogiques de l'ET, conçoit le programme ainsi que les modalités pédagogiques développées durant la formation. Les projets d'ET sont évalués par les sections compétentes du comité national, puis validés par les instituts concernés.

Les porteurs des projets retenus sont informés du montant attribué par le CNRS en janvier de l'année de réalisation de l'ET.

Les réseaux d'un Institut ont donc la possibilité de déposer des projets de formation ANF ou ET.

- **Le calendrier de dépôt d'un projet**

Les projets d'ET pour 2024 doivent être déposés pour le 17/03/2023.

Le calendrier pour les ANF n'est pas encore connu ; en 2022, la date limite de dépôt des projets avait été fixée à la deuxième quinzaine d'avril.

- **Existe-t-il une archives des projets d'ANF et ET qui se sont déjà tenues?**

Une archive des ET existe sur le site web de l'InShs

<https://www.inshs.cnrs.fr/fr/ecoles-thematiques>

- **Est-il possible de rémunérer des intervenants?**

Il n'est pas possible de rémunérer un intervenant dans une ANF ou une ET, sauf si ce dernier a le statut d'auto-entrepreneur

- **Quel budget moyen et combien de participants ?**

Le coût moyen maximum par jour et par participant est de 130€.

- **Nombre de stagiaires ?**

Le plus souvent une ANF ou ET regroupe une cinquantaine de participants, mais si les objectifs pédagogiques le nécessitent et si la thématique porte sur une question très spécifique, il est possible de proposer une ANF pour une quinzaine de personnes (TP, travail en petits groupes).

2. ANF : 2023 FOSS - 3 jours de formation pour s'initier à la statistique spatiale  
Après validation du projet et retour positif de l'InShs sur le montant demandé, une première réunion d'organisation est prévue le mardi 14 mars entre les membres du comité d'organisation et du comité scientifique

Vous recevrez prochainement plus d'informations sur le programme de cette formation qui se tiendra **du mardi 7 novembre au vendredi 10 novembre à La Rochelle. Save the date !**

3. ANF ou ET Mate-shs en 2024 ?

Le projet de formation pour 2023 vient d'être accepté. Il nous faut déjà envisager et rédiger un projet pour 2024 !

La thématique pourrait porter sur les données de panels ou enquêtes longitudinales. Cette thématique avait été proposée par Sandrine Astor (UMR Pacte) lors de l'appel à manifestation lancé par le précédent CoPil. Isabelle André-Poyaud va organiser prochainement une réunion avec les personnes intéressées (membres du CoPil et extérieurs) pour lancer et préciser le projet. D'une part le calendrier pour une ET

(déclaration d'intention à transmettre au plus tard le 17 mars 2023) étant trop juste, d'autre part le projet envisagé étant plus en adéquation avec une formation de type ANF (atelier et réflexion pratiques), nous envisageons le dépôt d'un dossier pour une ANF sur ce thème.

#### 4. Les JA-2023 : Éthique et SHS

Les prochaines journées annuelles se tiendront **les 25 et 26 mai** prochains à Toulouse. La thématique abordée sera "Éthique et SHS". **Vous pouvez d'ores et déjà bloquer ces dates dans vos agendas !**

Le budget est pratiquement bouclé et le comité d'organisation avance sur le programme. Le site sciencesconf dédié à l'événement est ouvert :

<https://ja-mate2023.sciencesconf.org/>

#### 5. Rapport d'activité

On y est presque ! Le rapport prend forme et le CoPil espère pouvoir vous le présenter lors des JA.

#### 6. Rushs invite Mate-Shs - lundi 15 mai à 11h

Le réseau Rushs, réseau métier rassemblant la communauté audiovisuel-recherche, invite Mate-shs à l'occasion du Rushs-hour du 15 mai prochain.

L'intervention sera l'occasion d'un échange inter-réseau, d'une présentation de Mate chez Rush, mais aussi et surtout de mettre en lumière le travail du groupe "transcription automatique" réalisé en 2020 par Jean-Philippe Corbellini, Gaëlle Deletraz, Laure Gayraud, Sandrine Ollinger, Elise Tancoigne et Daniel Valero. Le Copil remercie Daniel Valero d'avoir accepté de revenir sur ce travail lors du webinar Rush. Cet événement sera l'occasion de montrer comment il actualise depuis 2020 le travail de benchmarking sur ces outils.

#### 7. Afsp invite Mate-shs

Mate-Shs a également été invité par l'Afsp (Association française de science politique) à communiquer à l'occasion des 3e rencontres de la science politique (26-27 juin 2023, <https://www.afsp.info/activites/rencontres/rencontres-2023/>)

Viviane Le Hay (animatrice et organisatrice de la session), Damien Cartron, Benoit Tudoux et Frédérique Mélanie-Becquet se sont réunis le 8 mars pour définir les contours de l'intervention. Nous aurons d'autres informations d'ici le prochain CoPil.

----- prochain Copil : mercredi 5 avril à 9h30